

Communiqué de Presse

Réunion de concertation autour des travaux sanitaires au Mont Préneley

Fabien Bazin, président du Conseil départemental de la Nièvre, Blandine Delaporte, vice-présidente en charge du fonds d'innovation et d'investissement territorial et du dialogue avec les habitants et l'office national des forêts (ONF), organisent une réunion de concertation autour des travaux sur la parcelle forestière départementale dans le secteur des Maurins au Mont Préneley, le

vendredi 16 février à 14h30, à la mairie de Glux-En-Glenne

Le Conseil départemental est propriétaire de 105 hectares de forêts sur le Mont Préneley, situé sur la commune de Glux-En-Glenne ; 4,5 hectares composés d'épicéas sont touchés par l'attaque des scolytes et nécessitent une éclaircie sanitaire en intégrant les enjeux suivants : le paysage, le sentier des sources, la biodiversité et les chemins.

En effet, la succession d'intenses périodes de canicules ont été propices aux essaimages des scolytes, infestant les épicéas de la parcelle.

La forêt étant en site classé au titre du Paysage, l'arrêté préfectoral de lutte contre les scolytes et les faibles surfaces, permet d'intervenir rapidement sans passer par une autorisation en Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites (CNDPS).

Cette coupe est donc rendue obligatoire par l'arrêté préfectoral en vigueur, elle permettra, d'une part d'éviter la propagation des scolytes, et d'autre part de prévenir le risque sécuritaire et les incendies, et nécessite de prendre certaines précautions dans la réalisation des travaux.

Les travaux envisagés sont les suivants :

- le paysage : les 2 collecteurs seront réalisés en suivant au mieux les courbes de niveaux,
- le sentier des sources : le collecteur "nord" sera créé à une bonne distance du sentier pour ne pas être trop visible,
- la biodiversité : le collecteur "sud" tiendra compte de la présence d'une importante blaireautière (déviation) en évitant au maximum la coupe des feuillus,
- les chemins : les excédents de remblais seront régalez sur la plateforme de dépôts et ponctuellement sur le chemin pédestre sud (dans les ornières / petites dépressions).

Cette présentation sera suivie d'une visite sur site.

La presse est invitée à venir assister à cette réunion de concertation.

Contacts :

Stéphane Bénédict / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17